

PROTOCOLE SANITAIRE (V8)

Réouverture du lycée polyvalent au jour J

Contexte :

La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, a entraîné la fermeture des EPLE depuis le 16 mars 2020. Cette mesure s'est appliquée au sein de notre académie et de notre lycée depuis cette date.

Une continuité pédagogique a été anticipée dès le 13 mars au sein du lycée permettant de maintenir un contact régulier entre les enseignants et une majorité de nos élèves, en dépit d'un contexte social et numérique souvent très difficile.

Le présent protocole sanitaire à l'interne, vise à préciser les modalités de réouverture du LPO Elie CASTOR selon les directives nationales, après le confinement, dans le respect de la doctrine sanitaire. Il sera présenté aux instances de l'établissement et remis à la gouvernance académique ainsi qu'à la collectivité de tutelle en amont de la réouverture. La condition première de réussite est la nécessaire appropriation citoyenne de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative des éléments présentés ci-contre.

Quelques chiffres :

1 082 élèves (comptant MLDS et STS)	39 % des élèves en retard d'un an
27 internes dont 13 (7/7) + les internes LGT G.Monnerville	64 demi-pensionnaires
71 % des élèves CSP défavorisées	163 personnels Education Nationale + 48 personnels CTG
50 % Boursiers	13 étudiants en UFA

PRINCIPES GENERAUX

Le présent protocole repose sur cinq principes généraux :

- **Le Maintien de la distanciation physique :**
 - o installation de protection dans les bureaux administratifs,
 - o ventilation des salles de classe,
 - o maintien du télétravail partiellement et des réunions en visioconférence,
 - o élèves repartis en 3 zones au sein de l'établissement
- **L'application des gestes barrières :**
 - o lavage des mains régulier à l'entrée en classe, le matin, à midi et autant de fois que nécessaire
 - o port du masque obligatoire pour les élèves et enseignants dans l'enceinte de l'EPLÉ
- **La limitation du brassage des élèves :**
 - o (salles de classe dédiées par ½ classe en semaine Q1 et Q2, une place dédiée à chaque élève dans sa salle de cours sur la semaine, récréation alternée, limitation et contrôle stricts des visiteurs, PFMP).
- **L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et du matériel.** partenariat fort avec la collectivité de rattachement.
- **La communication, l'information et la formation :**
 - o rôle central du médecin et de l'infirmière scolaire,
 - o formation aux grands principes de la distanciation physique : élèves, enseignants, personnels de vie scolaire ainsi que les familles qui seront des partenaires clés pour la réussite de ce protocole).

Ces principes sont des conditions obligatoires pour pouvoir faire fonctionner l'établissement sereinement.

Ce protocole ne prend pas en compte les prérogatives relevant de la collectivité territoriale à savoir les transports, la demi-pension, l'internat et les personnels CTG.



Un contrôle systématique de température à l'entrée de l'établissement est exclu mais toute personne est invitée à mesurer sa température en cas de sensation de fièvre et plus généralement d'auto surveiller l'apparition de symptôme de Covid-19.

Pour mettre en œuvre ce protocole l'établissement aura besoin impérativement de :

<u>Apport établissement :</u>	<u>Apport Etat :</u>
DISTANCIATION PHYSIQUE <ul style="list-style-type: none">- Visière protection infirmière + blouses/ gants (commande faite en interne)- 36 panneaux de plexiglas pour les bureaux NETTOYAGE DES LOCAUX <ul style="list-style-type: none">- 40 Litres de savon par semaine pour le lavage des mains- 46 rouleaux de papier toilette par semaine- 100 Litres de javel	DISTANCIATION PHYSIQUE <ul style="list-style-type: none">- 400 « masques grand public » par jour pour les adultes de l'EPLÉ (soit 2 100 par semaine). Soit <u>8400 masques pour le mois</u>.- 800 « masques grand public » pour les élèves par jour. Soit <u>4500 par semaine (18 000 masques pour le mois)</u>.- Un stock complémentaire de 400 masques sera à prévoir pour les personnels assurant les permanences.

LE NECESSAIRE DEVRA ETRE REMIS 48H avant l'ouverture de l'établissement POUR PERMETTRE L'OUVERTURE DU LYCEE

PLANNING DES 2 PREMIERES SEMAINES (à titre d'exemple)

Rentrée des classes	Classes	Semaine du		Semaine du		Salles	Horaires des cours sur la semaine	Recréations		Réfectoire
		Q2	Effect.	Q1	Effect.			Horaire	Zones	
Mardi2020 pour GA et Lundipour GB (Matin Uniquement)	MOREA CAP	GA	9	GB	8	E 101 A	7h00-12h00 et 14h00-16h00	9h10-09h30 et 15h10-15h20	N° 3 Cour jardin Bât E Face à l'Internat	12h-12h45
	MOREA DAL	GA	6	GB	6	E 101 B				
	Morea APF	GA	11	GB	11	E 102 A				
	MOREA APFI	GA	10	GB	10	E 102 B				
	MOREA BacPRO	GA	10	GB	10	E 105				
	1 CAP IS	GA	13	GB	12	E 004				
	1 CAP BOIS	EBEN	11	MI	10	F011				
	T CAP BOIS	MI	14	EBEN	11	F015				
	1 TMA	GA	14	GB	14	F016				
	2 GT 3	GA	11	GB	11	C 003				
	1 SANISOC	ASSP	14	SPVL	14	C 004	7h00-12h00 et 14h00-16h	9h10-09h30 et 15h10-15h20	N° 1 Jardin paysager Administration-GRETA	12h00-12h45
	T SANISOC	ASSP	14	SPVL	13	C 005				
	1 CAP AEPE	GA	12	GB	11	C 006				
	1 CAP ECMS	GA	13	GB	12	C 101 Boutique				
	1 CAP EVS	GA	13	GB	13	C 101 B				
	T CAP ECMS	GA	14	GB	13	C 102 A				
	T CAP EVS	GA	9	GB	8	C 102 B				
	2 FROID	TMSE C	13	TFCA	12	C 103 A				
	T ARCU	GA	13	GB	13	C 103 B				
	2 GT 1	GA	9	GB	8	A101				
T CAP IS	GA	10	GB	10	A 103					
2 SANISOC	ASSP	14	SPVL	14	A104					
2 GT 2	GA	12	GB	11	A105					
T GAI	GA	12	GB	11	A 108					
Mercredi2020 pour GA et Mardipour GB (Matin uniquement)	ULIS 1	Classe	13	Classe	13	A 002	8h00-12h00 et 14h00-17h00	9h50-10h10 et 15h50-16h00	N° 2 Cour centrale-CAFETERIA	13h15-14h00
	ULIS 2	Classe	06	Classe	06	A 003				
	2 TMA	GA	13	GB	13	A 005				
	2MRCU	GA	14	GB	14	A 009				
	T TMA	GA	12	GB	12	A 012				
	2 TFCA 2	GA	9	GB	8	A 013				
	T CAP BOIS	MI	14	EBEN	11	A 113				
	2 MRC euro	GA	13	GB	12	A114				
	2 MGATL	GA	15	GB	15	A116				
	BTS 2 MUC	GA	9	GB	8	A 117				
	T FROID	TFCA	13	TMSE C	13	A 119				
	2 MS	GA	13	GB	12	A 121				
	1 FROID	TMSE C	12	TFCA	13	A122				
	1 CAP ATMFC	GA	15	GB	14	A125				
	T CAP ATMFC	GA	11	GB	11	C 010				
	T CAP CHSCR	GA	10	GB	9	C 013				
T COM	GA	14	GB	14	C 108					
1 ARCU	GA	14	GB	13	C 110					

1 COM	GA	13	GB	13	C 111				
1 GA 1	GA	11	GB	11	C 113				
T GA 2	GA	13	GB	13	C 115				
1 GA 2	GA	10	GB	10	C116				
BTS MCO	PFMP sur 15 jours au moment de la reprise ou E104B (Gr)								
MC	PFMP sur 15 jours au moment de la reprise ou E104 A								
FED	PFMP sur 15 jours au moment de la reprise ou E005								

IMPORTANT:

- *Elèves demi-pensionnaires et/ou transportés de la zone 2 iront en salle A 123 et A 124 entre 07 et 08h, 12h et 13h et de 17h à 18h*
- *Elèves demi-pensionnaires et/ou transportés de la zone 1 et 3 iront en salle de permanence et salle Foyer/MDL entre 13h et 14h et de 16h à 18h*

DOCUMENT INTERNE

POUR LES ELEVES

- Les élèves seront orientés dans les différentes zones par les surveillants à leur arrivée,
- Les élèves devront venir dans l'établissement avec un masque personnel,
- Les entrées et sorties seront différenciées ainsi que l'accès au réfectoire entre midi et deux,
- Les élèves devront fournir leur propre panier repas. Ils iront déjeuner au réfectoire. Il ne sera pas possible de manger dans les salles. La cafétéria ne sera pas ouverte sur la première phase de la reprise
- Le parc à vélos sera ouvert de l'intérieur
- Les familles devront fournir aux élèves des mouchoirs en papier jetables et une bouteille d'eau.
- Les masques seront remis aux élèves (matin et après-midi) à l'entrée du lycée par les surveillants devant l'entrée des différentes zones pour l'accès aux salles de classe. Le port du masque sera obligatoire dans l'enceinte de l'établissement.
- Du gel hydro-alcoolique sera remis à l'entrée du lycée pour les élèves
- Les espaces d'accès aux salles seront balisés avec des marquages au sol et une signalétique inscrite. Aucun élève ou groupe d'élèves ne pourra se déplacer sans être accompagné d'un adulte, surveillant ou autre,
- **Avant de rentrer dans la zone** : ils devront passer aux toilettes pour se laver les mains. Ce lavage devra se faire en début et fin de journée/ à la fin des récréations/ avant et après chaque repas / après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué.
- A la fin des récréations, les espaces seront désinfectés ainsi que le réfectoire entre les deux passages des élèves. Il en sera de même pour les rampes d'escalier et les coursives.
- Les élèves qui restent au lycée entre midi et deux seront surveillés dans des salles dédiées. Il ne sera pas possible de rester à l'extérieur sur les bancs dans la cour.
- Les premières semaines, l'accent sera mis sur la formation des élèves aux gestes barrières,
- Un travail particulier sera fait avec les délégués dans le cadre de la prévention et sensibilisation (« Tous contre le Covid-19)
- Une salle sera attribuée exclusivement à chaque classe. Un plan de salle sera fait en amont de la rentrée par l'équipe enseignante. Il sera affiché dans la salle.
- L'accès aux ateliers se fera dans le même cadre et avec les mêmes règles. L'accès aux vestiaires sera interdit, les élèves devront venir au lycée revêtus de leur tenue de travail. Des consignes particulières seront attribuées pour l'accès et le retour du matériel.
- L'accès au gymnase se fera dans le même cadre et avec les mêmes règles. L'accès aux vestiaires sera interdit, les élèves devront arriver au lycée revêtus de leur tenue de sport. Les sports collectifs seront interdits, un programme spécifique devra être proposé.
- En cas d'absence d'un professeur, les élèves restent dans la salle dédiée aux cours, à la place attribuée, ils n'iront pas en salle de permanence,
- L'accès au CDI se fera dans le respect du même protocole. Les gestes barrières devront être respectés également dans ces lieux. Un planning d'inscription devra être mis en place dans la limite de 15 élèves maximum en respectant un temps de pause de 1h entre deux groupes d'élèves, les supports seront retirés et mis en réserve sur plusieurs jours après consultation.
- Un élève souffrant ou malade sera immédiatement conduit auprès de l'infirmière qui s'assurera de son état de santé en prenant soin de joindre sa famille. En cas d'évacuation, la Direction de l'établissement sera immédiatement prévenue. Une zone à l'infirmier sera dédiée au Covid-19.

POUR LES ADULTES

- Les personnels de la collectivité et de la vie scolaire seront répartis par zone avec des missions précises.
- Le port du masque sera obligatoire pour l'ensemble des personnels. Ils veilleront à l'application stricte des fiches thématiques dédiées.
- L'ensemble des personnels devra se présenter au lycée avec un masque personnel, des mouchoirs en papier à usage strictement personnel.
- Les masques de travail des enseignants seront remis toutes les semaines dans leurs casiers pour les journées de classe.
- Les photocopies en salle des professeurs seront à remettre avec 72 heures d'avance. Les utilisateurs des photocopies en accès libre devront veiller à nettoyer l'appareil avant et après l'utilisation. Ils inscriront aussi leur nom et horaire d'utilisation sur un document mis à cet effet.
- Les personnels de vie scolaire et les agents de la collectivité se verront aussi remettre les masques de travail tous les jours.
- Une organisation sera mise en place en salle des professeurs pour que la distanciation sociale soit respectée, il ne sera pas possible d'utiliser les bouilloires et le micro-ondes dans les différents espaces.
- Les personnels seront formés aux gestes barrières la semaine précédant la rentrée par les professionnels de santé.
- *Les personnels reconnus comme personnels fragilisés doivent obligatoirement se signaler à la Direction en amont de la rentrée, afin qu'ils soient destinataires de consignes spécifiques,*
- Le télétravail sera partiellement maintenu si nécessaire,
- Les réunions qui le nécessitent se feront en visioconférences,
- Les familles seront informées des protocoles mis en place et d'éviter les déplacements au lycée. Pour toute visite jugée indispensable, les familles devront prendre un rendez-vous en amont,
- Une organisation spécifique sera mise en place pour les inscriptions et réinscriptions de fin d'année scolaires. Ces informations seront portées à la connaissance de tous les intéressés.

N.B. :

- *A leur arrivée dans les salles, les enseignants doivent ouvrir toutes les portes et fenêtres et les laisser ouvertes pendant toute la durée du cours*
- *Les gestes barrières doivent obligatoirement être respectés*
- *Les personnels seront tous sensibilisés en ce sens par l'infirmière en amont des différentes rentrées*

Sources (à lire absolument) :

Ministère de l'Éducation Nationale, Protocole Sanitaire réouverture des établissements secondaires, 29 avril 2020

Ministère du Travail, Protocole National de Déconfinement pour les entreprises pour assurer la santé et la sécurité des salariés COVID-19, 3 mai 2020